

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le 29 mars 2012

**Stéphane LE FOLL**, Responsable de l'organisation dans l'équipe de campagne de François Hollande  
**Alain ROUSSET**, Responsable du pôle Production, industrie, agriculture, pêche dans l'équipe de campagne de François Hollande

### **François Hollande propose un projet d'avenir pour une agriculture performante**

Lors du Salon de l'agriculture, le 28 février 2012, François Hollande a pris le temps d'échanger avec de nombreux acteurs de la filière agricole et agroalimentaire. Devant les organisations professionnelles agricoles à Montpellier le 29 mars, il revient sur le projet d'avenir qu'il propose pour ce secteur et le développe. Il marque ainsi son attachement à ce secteur stratégique pour notre pays, qui façonne nos paysages, notre environnement et nos modes de vie.

Ce grand secteur économique doit aujourd'hui relever un triple défi : de souveraineté agricole et alimentaire, un défi économique et social pour garantir aux agriculteurs un juste revenu et un défi environnemental pour réduire la dépendance aux énergies fossiles, aux engrais et aux pesticides. Bien que disposant de solides atouts, la compétitivité de ce secteur a été affaiblie ces dernières années par une logique de dérégulation, la France étant passée du 1er au 3e rang des agricultures européennes. C'est pourquoi François Hollande entend engager le changement qui permettra de redresser notre appareil productif et d'assurer sa pérennité.

Le projet d'avenir qu'il propose est d'abord fondé sur la création de valeur et sur l'emploi. Il veut promouvoir le développement d'agricultures de production diversifiées, durables et performantes sur l'ensemble des territoires. Elles doivent répondre à la fois aux marchés à l'exportation, en misant sur la qualité, la valeur ajoutée et la spécificité des produits, et aux marchés nationaux et régionaux, en intégrant la demande croissante de nos concitoyens pour des produits locaux et des produits bio.

La valeur ajoutée générée par l'ensemble de la filière doit être répartie de façon plus équitable entre producteurs, transformateurs et distributeurs. Il veut pour cela renforcer le lien entre l'industrie agroalimentaire et les agriculteurs, favoriser l'organisation collective des producteurs, modifier les rapports de négociation et améliorer les outils de contractualisation. La mobilisation des crédits européens et des Régions viendra en appui de ces objectifs.

François Hollande entend également réformer avec les collectivités locales la gestion du foncier dans l'objectif de réduire de moitié la consommation de terres agricoles. Il veut en parallèle dynamiser la politique d'installation en agriculture.

Il rappelle que l'acte de production doit veiller à économiser les ressources, pour protéger les populations, mais aussi parce que ces ressources sont un facteur de compétitivité pour l'agriculture. Il propose de créer un nouveau modèle d'organisation pour que les professionnels puissent se regrouper pour investir collectivement ou s'inscrire dans une démarche de changement de leurs pratiques de production.

François Hollande se battra pour que le budget communautaire et le budget de la PAC soient préservés à la mesure de ces ambitions. Il militera pour que la PAC permette de mieux réguler les marchés et qu'elle soit un moyen pour encourager les productions génératrices d'emploi. Il veillera à une répartition plus équitable des aides entre les types de production, notamment entre éleveurs et céréaliers. Il souhaite aussi que les aides en faveur de l'environnement soient mobilisées de façon ambitieuse et pragmatique en France. Il propose enfin une gestion régionale des aides du second pilier de la PAC.

Le projet d'avenir qu'il propose doit permettre de dégager l'agriculture des aléas des crises en l'ancrant de façon pérenne dans les territoires comme une source majeure de création de richesses. Pour relever ce défi, c'est une nouvelle approche politique qu'il met en avant : celle du contrat plutôt que la contrainte, dans le cadre d'un dialogue social et professionnel confiant et constant avec l'ensemble des acteurs des filières concernées.